Histoire : Quelle est l'origine des sept merveilles du monde ?



Les 7 merveilles du monde, gravure XVIIIe By Faman [CC BY-SA 3.0], via Wikimedia Commons

Notre réponse du 26/06/2016

Le **Centre National de Documentation Pédagogique** (CNDP) propose un dossier très complet sur les sept merveilles du monde. Les question de l'origine et des critères de sélection y sont abordées longuement.

Sur la personne qui a établi cette liste :

> *« L'auteur à qui l'on a attribué l'œuvre, Philon de Byzance, qui avait le surnom de μηκανικός, a vécu au IIe siècle avant notre ère ; cette attribution paraissait naturelle, dans la mesure où ce dernier s'attarde sur de nombreux détails techniques et insiste sur la « prouesse » plus que sur des critères esthétiques pour expliquer le choix de ces monuments antiques. Mais il s'agit sans aucun doute d'une attribution erronée et le court traité sur les Sept merveilles du monde est bien plus probablement l'œuvre d'un rhéteur du Ve siècle de notre ère – le nom de Philon étant fort courant dans l'Antiquité.*
> *Il constituerait donc d'une sorte de synthèse effectuée par un auteur qui nous demeure inconnu, un « compilateur » ayant*

lu les textes antiques, notamment Hérodote, le grand historien du Ve siècle avant notre ère, qui avait évoqué dans ses pages la ville et les merveilles de Babylone – ses jardins et ses murailles – et le poète alexandrin Callimaque, qui avait proposé une liste de « curiosités ». »

A propos des critères de désignation :

« L'auteur aurait donc vécu à l'époque romaine : on remarque cependant que la liste qu'il a dressée définit un périmètre géographique dont le point le plus occidental est Olympie et le plus oriental Babylone. Notre auteur ne mentionne aucune œuvre du domaine « romain », ce que fait par exemple le poète Martial dans une célèbre épigramme, au Ier siècle de notre ère. Plus tard encore, au VIe siècle, Grégoire de Tours introduira dans la liste des Merveilles le Temple de Salomon ou l'arche de Noé, changeant par là la perspective, mais sans parvenir à faire oublier l'ancienne liste. La première liste due à Antipater de Sidon, au Ier siècle avant notre ère, comportait déjà les Murailles de Babylone, les Jardins suspendus, le colosse de Rhodes, les Pyramides, le tombeau de Mausole et le temple d'Artémis à Ephèse. C'est cette liste, complétée par la statue de Zeus et le Phare d'Alexandrie, qui est reprise par Philon et qui s'impose de manière durable.
Le choix d'œuvres du domaine «oriental » n'est donc pas dû au hasard ; et, comme le premier partage administratif de l'empire romain a eu lieu en 364 de notre ère, on est tenté de rapprocher cette date de la période probable de rédaction du traité sur les Sept merveilles du monde […]
l'auteur a bien sûr recherché une certaine variété dans les richesses de cette création : variété des arts, qui témoignent de la domination de l'homme sur la matière, rivalité avec la nature dans la grandeur, et, au delà, une recherche spirituelle. »

Vous pourrez découvrir **la suite de cette longue explication** sur le site du CNDP.
Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque Publique d'Information